

Département du Loiret

=====  
Arrondissement de  
Pithiviers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE DE L'ŒUF DE LA RIMARDE ET  
DE L'ESSONNE

Délibération n°2024-18

## Séance du 3 Juillet 2024

Le Conseil Syndical s'est réuni le 26 Juin 2024 à 10h00 à Pithiviers le Vieil, en l'absence du quorum, Monsieur le Président a reconvoqué l'assemblée délibérante le 3 Juillet 2024 à 9h30 à Estouy (les délibérations seront adoptées sans l'obligation du quorum).

**Délégués titulaires présents** : Monsieur le Président Anne-Jacques de BOUVILLE

**Communauté de Communes de la Forêt :**

**Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret :** M. LOISEAU

**Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais :** M. PILLETTE, RIVIERE

**Communauté de Communes du Pithiverais :**

**Délégués suppléants présents** :

**Communauté de Communes de la Forêt :**

**Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret :** M. CHANTEAU

**Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais :**

**Communauté de Communes du Pithiverais :** M. LAIZEAU

**Absents excusés** :

**Communauté de Communes de la Forêt :** MM. BEAUVALET, DETROIT, Mme IVALDI, MM. TESTA, DENIS, DAUVILLER, Mme BAUDU, MM.HARDOUIN, ROBERT, BRIE, PELLE.

**Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret :** MM. GOUT, BOUYSSOU, CHACHIGNON, LEBRET, Mme DUPRE, MM. BESNARD, BOURGEOIS, MONCEAU, DA SILVA, BRISSON

**Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais :** Mme BELOEIL, MM. EUVRARD, MURAT, BARBERON, GUERTON, Mmes LEVY, DEFROMERIE, MM. BERARD, DESBOIS, LESSEUR,

**Communauté de Communes du Pithiverais :** Mme BARRAULT, MM. PERRIER, BERTHIER, ROCHER, BOUARD, BOBET, PERON, Mme GASTELIER, M.BARJONET, Mme VALLOIS, MM. COLMAN, LEGRAND, DAUDIER, VICECONTI, Mme MERCIER, MM. Marc GROSSIER, Benoît GROSSIER, Mme ROBILLARD, MM.GUERINET, VINCENT, Mmes COQUIL, PAILLOUX, MM.GRILLERE, YOYOTTE, MONCEAU, Mme POINCLOUX, MM.BROSSE, SOUILAH, LANGUILLE, DOUILLET, MOUSSINET, Mme SERGENT, MM.ALLIMONIER, PALLU, TRANSON, HUTTEAU, DURAND, COURTOIS, BLONDEAU, BERTHELOT, LALUQUE, ROUSSEAU, DUAULT, ARCHENAUT, GAINVILLE, GUERTON, RICHET, BREUILLARD, Mme RAUTURIER, MM.GAURAT, GIRARD, BOUTEILLE, BAUER, BREDONTIOT, SEVIN, Mme MASURE, MM.BARRIER, SUTTIN, DELAPLANCHE, Mme LESSEUR, MM.COULON, PROFFIT, MANGEANT, CRISSA, VOLKRINGER, DA SILVA, LEROY, LACOMBE, CAILLARD, NICOLLE.

**Assistaient également à la réunion** :

Emmanuel CAMPLO : chargé de mission.

Lucie RIANI MARCHAND : secrétaire/comptable

**Objet : approbation de la convention de groupement de commandes pour la mise en place du PAPI d'intention Juine – Essonne – Ecole – ACTION 2.6**

Le Comité Syndical,

Vu les articles L2113-6 et L2113-7 du code de la commande publique, relatifs aux groupements de commande,

Vu la convention cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intentions de l'unité hydrographique IF5 (JUINE / ESSONNE / ECOLE) et son programme d'actions,

Vu l'action 2.6 du programme d'actions prévoyant la conception d'un système de prévision des crues à l'échelle du bassin versant de l'Essonne, commune entre le SMORE, le SIARJA et le SIARCE, ce dernier étant le porteur de l'action,

Vu le projet de convention de groupement de commandes pour la mise en place de l'action 2.6 du programme d'actions de prévention des inondations d'intention Juine – Essonne – Ecole, désignant le SIARCE comme mandataire de la convention,

Entendu l'exposé du Président,

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes pour la mise en œuvre de l'action 2.6 du PAPI d'intention Juine-Essonne-Ecole,

APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes,

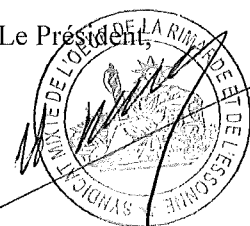
AUTORISE le Président ou ses Vice-Présidents à signer la convention et tout acte administratif s'y rapportant,

DESIGNE pour siéger dans la commission d'appel d'offre du groupement, Monsieur de BOUVILLE, titulaire et Monsieur BARRIER délégué.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Anne-Jacques de BOUVILLE